



**DÉCLARATION FNEC-FP-FO
À LA CAAS DU MARDI 27 MAI 2014**

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAAS,

Tout d'abord, la FNEC-FP-FO tient à appuyer, au niveau académique, la demande de notre représentant à la CDAS33 qui, le 20 mars dernier, a souligné la nécessité de rétablir le versement de la subvention repas (1,21€ par repas au 1^{er} janvier 2014 – cf ci-joint la circulaire ministérielle du 31/12/2013) en réévaluant le taux actuel.

Nous demandons à l'administration de nous fournir 2 documents qui nous semblent indispensables : « le bilan social académique 2013 » et « le bilan de l'action sociale en faveur des personnels 2013 ».

Nous tenons également à alerter la CAAS sur la situation dramatique de certain titulaires et contractuels du second degré qui, du fait d'un retard ou d'une erreur de l'administration, se retrouvent dans l'obligation de rembourser immédiatement un trop-perçu cumulé sur trois ans de salaire (« titre de perception indu de rémunération »). Pour certains, ce trop-perçu s'élèverait à plusieurs milliers d'euros ! Les plus touchés sont les collègues contractuels du fait notamment des temps partiels subis et ce sont déjà les plus précaires. Il est absolument évident que ce remboursement immédiat est impossible et, pour répondre à l'injonction de paiement du trésor public, nos collègues se trouvent dans l'obligation de contracter des prêts bancaires à des taux très élevés ! Il leur est, de plus, impossible de connaître le détail des sommes dues. Nous demandons que ces collègues soient renseignés précisément et qu'ils puissent bénéficier d'une prestation secours (à hauteur au maximum de 2500€) et d'un prêt à 0% (pour le reste) ou d'un échelonnement de la part de l'administration. Nous demandons qu'un avis soit voté en ce sens par la commission.

De plus, cette situation génère un problème inattendu... Du fait de ce trop-perçu, nos collègues ont vu une augmentation de leurs impôts 2012, 2013 et 2014. Comment le Rectorat envisage-t-il de récupérer auprès du Ministère des Finances, ces sommes trop versées par les collègues ? Ne pourrait-on pas envisager la création d'une ASIA à ce sujet ?

La FNEC-FP FO aimerait savoir pourquoi le budget 2014 prévoit 29 000€ de subvention repas (29000€ au BOP214 & 0€ au BOP150) alors que la dépense 2013 a été de 63003,39€ (54441,15€ au BOP214 & 8562,24€ au BOP150) ? Il nous semble que ce budget devrait être en augmentation.

Nous attirons aussi l'attention de la commission sur les conséquences imprévues du gel de notre salaire depuis 2010. De nombreux collègues se retrouvent dans l'obligation de faire des choix budgétaires et ne peuvent plus réaliser les travaux nécessaires à l'entretien de leur domicile, ni s'équiper en matériel informatique suffisamment performant pour rester en relation avec leur administration ou préparer leur travail.

Nous souhaiterions que soient créées une ASIA pour les aider afin de réaliser des travaux de mise aux normes de leur logement et une seconde ASIA pour les aider à s'équiper en outils informatiques (ordinateur, logiciels,...). Cette dernière aide pouvant servir aussi à l'achat d'un téléphone portable, outil indispensable pour rester en contact avec les parents, les collègues ou l'administration ou utiliser les plateformes ENT.

Enfin, comme nous n'avons pas de véhicule de fonction, nous utilisons tous nos véhicules personnels pour nous déplacer professionnellement. Nous demandons la création d'une ASIA spéciale afin de permettre aux collègues d'acheter un véhicule ou de le faire entretenir et, pour les plus jeunes d'entre-nous, de financer le permis de conduire.

Je rappelle à la commission que ces ASIA (travaux, informatique et véhicule) existent déjà dans d'autres académies.

En espérant que nos demandes seront entendues et suivies, nous vous remercions de votre écoute.

Pour la FNEC-FP FO
Bruno SARDOS & Nicolas MATHERN